

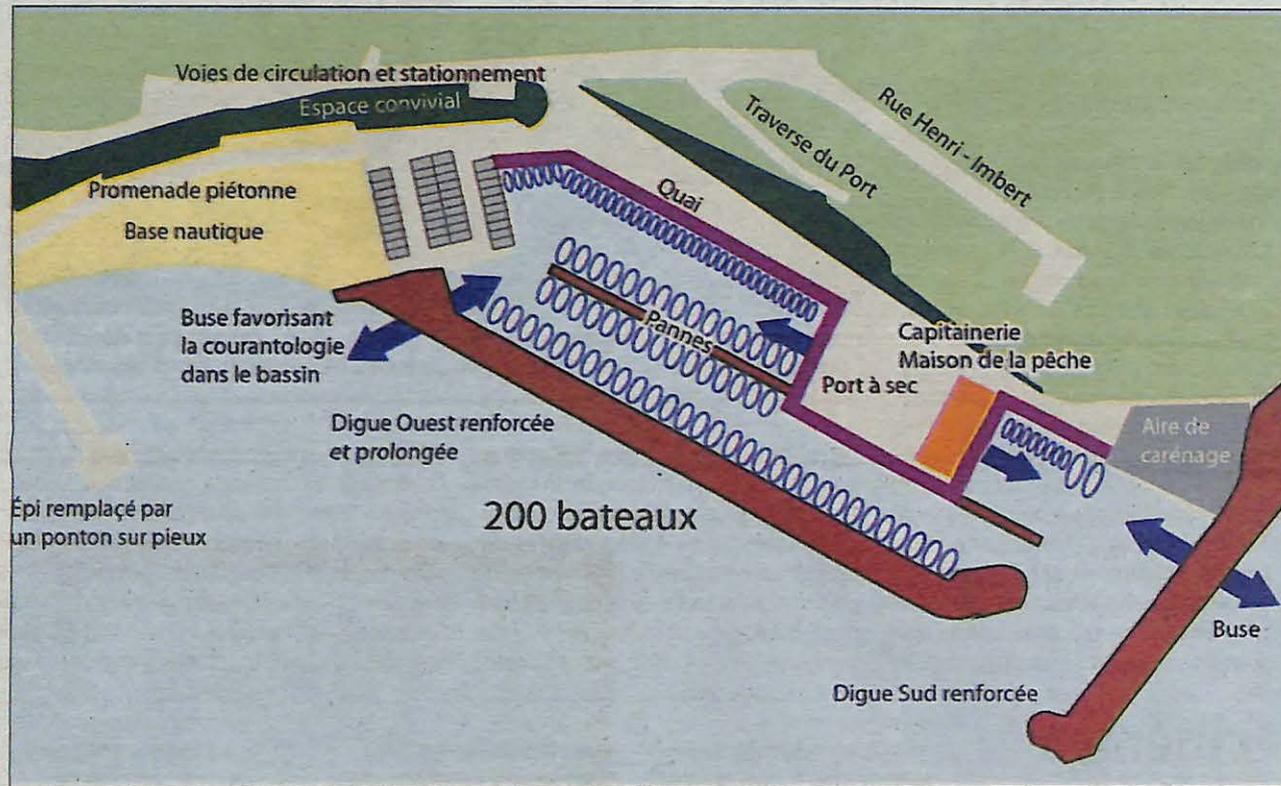
Saint-Elme, un nouveau port à l'horizon 2014

AMÉNAGEMENT Le futur visage du port, qui conserverait son caractère provençal prévoit 200 anneaux et une sécurité du plan d'eau en cas de « largades »

Va-t-on, enfin, voir le bout... du futur port de Saint-Elme? Tout le monde le souhaite d'autant que le projet s'éternise un peu trop au goût de certains. Mais il semblerait que, depuis quelques semaines, le principe élaboré en concertation avec une partie de la population de Saint-Elme s'accélère et devienne, bientôt une réalité. D'autant que ce projet, si l'on en croit certains, ne défigure pas le village et conserve ce caractère de port provençal. Après plusieurs attermoissements, des uns et des autres, quelques tiraillements faisant état du « moi je ferais ceci, c'est beaucoup mieux », l'ensemble des parties prenantes a finalement réussi à prendre en compte un seul projet.

Un gain de quarante places

Le projet retenu prévoit deux cents places (contre 162 actuellement). « C'est un gain non négligeable » souligne un plaisancier. « Cette augmentation du nombre d'emplacements va permettre un allègement des redevances », ajoute un autre plaisancier. Outre les anneaux, le futur port aura un profil bien différent



(Infographie Serge Weiwiers)

(voir schéma ci-dessus) de l'actuel site avec notamment deux buses pour favoriser la courantologie. Le projet prévoit également de séparer les activités plaisancières et professionnelles des activités de la base nautique « ce qui est un gage de sécurité », précise Pascal Venel, président de la société nautique de Saint Elme. La base nautique et le port

seront séparés par une digue. Enfin, la capitainerie et la zone de carénage ne seront pas visibles de tous. Quant à la sécurité du plan d'eau,

elle sera plus sûre en cas de « largades ». « Nous voulions avant tout un port de plaisance pour les plaisanciers » relève encore Pascal Venel. « Certains vou-

laient éliminer des emplacements. C'était inacceptable » peste-t-il. « D'autres ont pensé que nous pourrions faire une marina sur ce site. Il n'en a jamais été ques-

tion. Le projet du port ne touche en aucune façon le périmètre côtier ».

La municipalité étudie d'éventuelles modifications

Mais pour autant, le projet n'est pas arrêté définitivement.

Pour l'heure, il est entre les mains de la mairie qui étudie le « dossier » et pourrait y apporter quelques modifications comme nous l'a indiqué la première adjointe, Raphaëlle Leguen. « On travaille sur ce projet. On va essayer d'être le plus cohérent possible tout en y apportant des modifications ».

Quant aux travaux de mise en œuvre, rien n'est encore bien précis.

Mais il semblerait, selon nos informations, que le dossier avance selon le calendrier établi. L'appel d'offres devrait être lancé l'an prochain, et les travaux lancés en... 2012. Le futur port pourrait être livré en 2014.

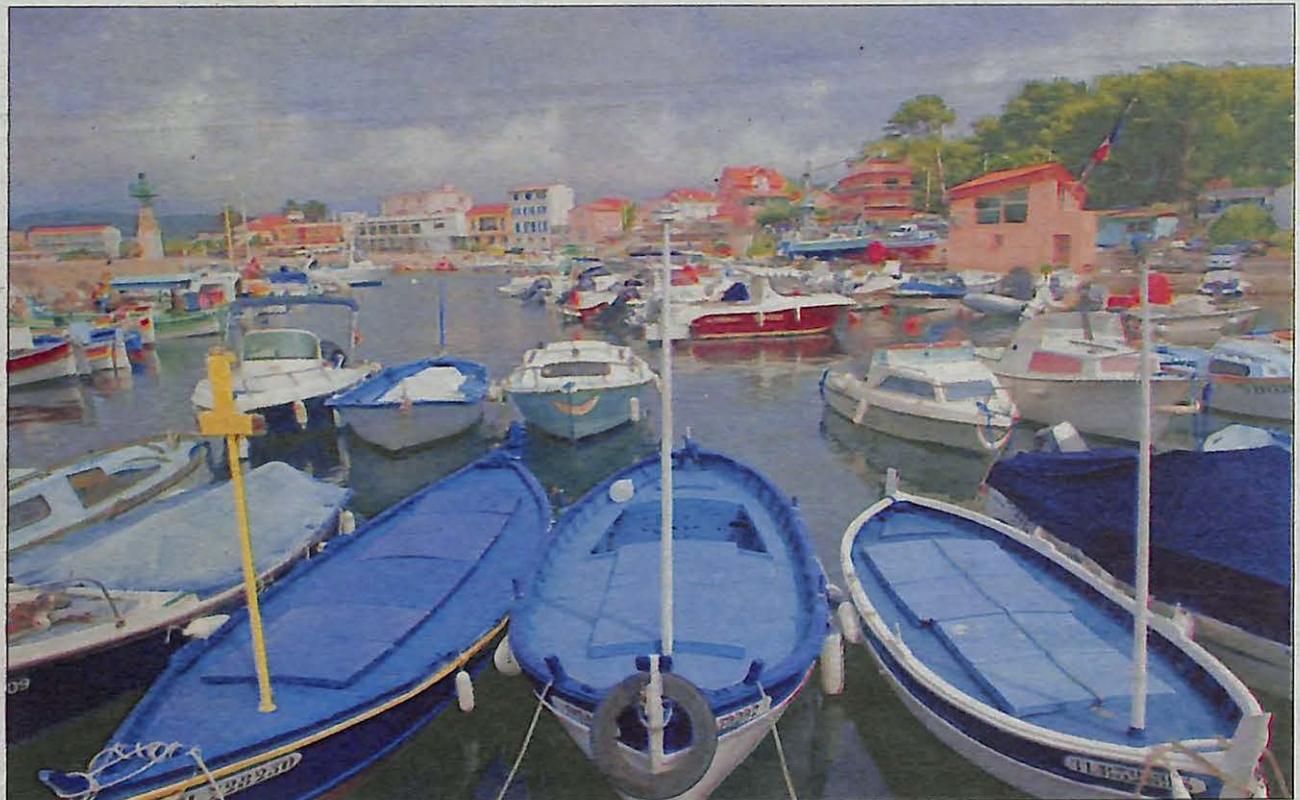
MICHEL PASQUINI

De la CCCIV au Conseil général, les grandes dates du port

- 1970 : construction de la capitainerie
- 1971 : l'année où l'état concède la gestion du port à la Chambre de commerce et d'industrie du Var (CCIV) et création de la société nautique de St Elme
- 1976 : la municipalité obtient de la DDE une autorisation d'occupation temporaire (AOT) pour une base nautique.

- 2004 : le port passe entre les mains du Conseil général
- 2004 : début de projets de port
- 2006 : 4 projets à l'étude et concertation publique de la population
- 2007 : un seul projet retenu.
- 2008 : projet transmis à la municipalité actuelle.

M. P.



Le projet retenu prévoit deux cents places contre 162 actuellement.

(Photo Dominique Leriche)